



Actualités

MEMBRES DE SOCIÉTÉS

Attention : de nouvelles obligations vous sont imposées par le Ministère de la Justice.

Depuis le 1^{er} août 2017, la loi Sapin II prévoit de nouvelles déclarations pour toutes les sociétés immatriculées au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette démarche est obligatoire et vise à recenser précisément les «bénéficiaires effectifs» de chaque société.

Faute de déclaration au RCS, ou en cas de déclaration incomplète, la loi prévoit des peines d'emprisonnement et de 7.500 € d'amende, voire une dissolution d'office.

Pour sécuriser votre situation, nos juristes, conseillers d'entreprise et assistantes juridiques sont mobilisés pour vous accompagner dans l'établissement de cette déclaration.

Contacts directs :
Pôle économie et sociétés :
03 87 66 12 38 ou 03 87 66 12 49

CHRONIQUE OVINE

Des brebis prêtes à mettre bas

La durée de gestation moyenne des brebis est de 145 jours et les premières mises-bas ont lieu entre 140 et 142 jours (pour des agneaux viables). Pour effectuer le calcul de la date du premier agnelage, il suffit d'ajouter 5 mois à la date de mise à la reproduction puis d'y soustraire 10 jours. Ainsi, pour une mise à la reproduction le 30 juin, les mises-bas commencent vers le 20 novembre.

Acette période de l'année, il est préférable de rentrer les brebis en bergerie un mois avant le début des mises-bas. La transition alimentaire se fait ainsi en douceur, les risques de toxémies de gestation et d'avortements liés à des chocs sont moins importants. Réaliser des analyses de crotte reste une sage précaution car les infestations de petites et grandes douves ainsi que les strongles gastro-intestinaux sont à surveiller à cette période de l'année.

Les alloter à la rentrée en bergerie

Les brebis peuvent être allotées suivant qu'elles portent un ou deux agneaux (échographie). Cela simplifie le travail et la surveillance de l'agnelage. Les économies de concentré sont de l'ordre de 2 € par brebis simple avec une ration à base de foin de qualité moyenne (contre 8 € en lactation). En fin de gestation, les fourrages encombrants (plus grossiers) sont privilégiés car les regains et enrubannages distribués à volonté sont consommés en trop grande quantité et à l'origine de prolapsus. Ainsi,



Les premières mises bas ont lieu après 140 jours de gestation.

les foins de première coupe conviennent parfaitement à ce stade physiologique, les fourrages de meilleure qualité étant réservés aux brebis en début de lactation ou bien alors rationnés en fin de gestation.

Christelle VAILLANT,
technicienne spécialisée ovins viande,
et **Laurence Sagot,** Institut de l'Élevage/CIRPO

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage – Christelle Vaillant
Tél. 06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr

De nouveaux accompagnements pour les éleveurs allaitants

Une nouvelle carte de services en viande bovine a été élaborée par les services d'élevage des Chambres d'agriculture de Moselle, d'Alsace et de Haute Marne mutualisés autrement dit 3CE (Chambres, Conseil, Contrôle de performances en élevage). Dans notre démarche de mutualisation de nos compétences, nous proposons une carte enrichie pour répondre au mieux aux besoins des éleveurs quel que soit leur système de production.

Une proposition en trois temps !

Bovins croissance

L'offre 3CE détaille les différentes possibilités que l'éleveur peut utiliser lorsqu'il souhaite réaliser du contrôle de performance officiel.

De la pesée gérée par la Chambre d'agriculture à celle organisée directement par l'éleveur, des Poids à âge type (PAT) avant sevrage à ceux obtenus jusqu'à 24 mois, les possibilités sont nombreuses et adaptées à l'organisation de l'éleveur.

3CE développe également des pesées non officielles au libre choix de l'éleveur. Celles-ci, hors cadre génétique, sont utilisées exclusivement comme outil de conduite de troupeau réalisées aux périodes clefs comme, par exemple avant la mise à l'herbe, à la rentrée des parcs ou encore en cours d'engraissement. Elles permettent de corriger rapidement un écart de parcours.

Le GAEC de Mulhwald, éleveur à Schweighouse dans le Haut-Rhin est convaincu de l'intérêt d'adhérer à Bovins croissance : «*Nous avons un système intensif à 3 UGB/ha en race limousine. Nos vaches sont complémentées en pâture avec du foin et de l'enrubanné et les veaux mâles avec un mélange d'orge aplatie, luzerne et pulpes déshydratées. Nous avons progressé en adhérant au contrôle de croissance. Tous les veaux sont pesés y compris les JB. Les croissances des mâles sont de 1.300 g et 1.100 g pour les femelles. Avec le technicien nous adaptons systématiquement les rations en fonction de nos objectifs et la qualité des fourrages, rien n'est laissé au hasard.*

Un suivi régulier

Les services 3CE proposent différentes formules d'appui régu-

lier tant sur le plan technique qu'économique.

Une nouveauté «Prem's» est une formule en e-conseil (conseil à distance permettant de répondre à l'éleveur dans différents domaines par téléphone, mail ou Skype).

Une réassurance sur le plan réglementaire, un conseil sur le choix de semences, des tendances de marché...cette formule donne des indicateurs à l'éleveur en temps réel pour orienter ses choix.

Deux formules d'appui technique : «Performances» et «Performances +»

L'éleveur bénéficie d'un accompagnement de 1 ou 1,5 j/an sur les différents paramètres de la conduite de son troupeau...Des conseils pointus en alimentation, sur la reproduction ou encore sur la fertilisation des surfaces fourragères permettent aux éleveurs une amélioration de leurs résultats économiques.

A noter qu'une amélioration de la croissance sur génisses en pâture de 200 g/j grâce à une meilleure valorisation de la pousse de l'herbe génère une économie de 30 €/animal sur le coût de la ration l'hiver suivant.

Une approche technico économique individuelle ou collective : «Privilège» ou «Premium»

Ces deux formules fournissent une marge brute technique à l'éleveur rapidement après la clôture de la campagne d'élevage. Alors que dans la formule «Privilège», la synthèse est détaillée à l'éleveur pour comprendre ses résultats, la formule «Premium» inclue une analyse collective des résultats en groupe. La formule Premium permet à chaque participant de se situer et d'échanger sur ses pratiques et expériences. Ce temps fort de restitution permet, au-delà des chiffres clés de la campagne passée, d'intégrer les évolutions en cours. De plus, cette option est l'occasion d'un approfondissement de différents critères techniques.

J.F Rigolot, éleveur en Haute-Marne est en suivi technique depuis plus de 15 ans : «*Cela m'a permis d'atteindre des objectifs fixés avec le regard extérieur du conseiller. Par exemple concernant la finition des vaches de réforme j'ai gagné 40 kg de carcasse en moyenne*

sur 10 ans et un tiers partent en U alors qu'auparavant elles étaient toutes en R : c'est un gain de 215 € par vache de réforme.

Des interventions ponctuelles et spécialisées dans 16 domaines

En parallèle des formules d'appui technique régulier présentées ci-avant, les services élevage des Chambres d'agriculture d'Alsace, de Haute-Marne et de Moselle proposent des interventions thématiques pour répondre à des besoins ponctuels. Une large gamme regroupée autour de quatre axes principaux permet d'analyser et améliorer différents points de fonctionnement de l'élevage.

Du diagnostic alimentation, au tri des femelles de renouvellement en passant par des conseils sur la finition des animaux, un calcul de coût de production, ou encore l'analyse d'un projet d'installation de contention, ce ne sont pas moins de 16 options proposées.

A chacun sa formule

Pour Fabrice Kilbour, éleveur en Moselle : «*L'avantage principal de l'appui technico-économique est de pouvoir comparer son niveau de charges et ses produits par rapport à un groupe. On peut ainsi se situer et trouver des marges de manœuvre pour améliorer ses résultats avec le conseiller. On prend facilement conscience de l'impact économique des performances techniques, comme la maîtrise de l'Ivv par exemple. J'ignorais que chaque jour au-delà de l'objectif Ivv me coûtait 1,6 €!*».

Quelle que soit la formule nous vous proposons un accompagnement personnalisé basé sur vos priorités à partir d'un tour de ferme pointu, un regard extérieur indépendant et objectif et notre expertise technique et économique.

Maurice MORHAIN,
responsable
du service élevage 57

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
James VEBER Tél. 06 08 90 72 98
james.veber@moselle.chambagri.fr
Céline ZANETTI Tél. 06 84 63 82 22
celine.zanetti@moselle.chambagri.fr
Loïc MERSON Tél. 06 07 10 75 62
loic.merson@moselle.chambagri.fr
Michel OGE Tél. 06 88 97 22 99
michel.oge@moselle.chambagri.fr

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS
PROAGRI
BOVINS VIANDE

CONSEILS BOVINS CROISSANCE

CHAMBRE D'AGRICULTURE
CONSEILS
CONTROLE DE PERFORMANCES
ELEVAGE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
HAUTE MARNE
ALSACE
MOSELLE

Les avantages PROAGRI

- Un accompagnement personnalisé à partir de :
 - 30€ par tête
 - 30€ par tête par semaine
 - 30€ par tête par semaine et accompagnement
 - 30€ par tête par semaine indépendant et objectif

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOS CROISSANCES